

ANNEXE | Règlement du championnat de France de la Brioche Régionale

Modalités de participation – EDITION 2021

Article I : Généralités

1) Le concours :

L'édition 2021 du concours « Championnat de France de la Brioche Régionale » se déroulera le samedi 11 septembre et dimanche 12 septembre 2021, en deux épreuves :

a. Brioche régionale :

Cette brioche devra être remise à l'organisation à l'arrivée du candidat. Elle sera ensuite jugée le dimanche 12 septembre à 12h.

b. Pogne revisitée :

Le samedi 11 septembre à partir de 14h, chaque candidat devra pétrir à la main une pogne en plein air.

Le dimanche 12 septembre au matin, cette pogne sera revisitée dans la cuisine aménagée sur le lieu de la manifestation.

Article II : Modalités d'inscriptions

L'étape de sélection a pour but de retenir 10 candidats qui participeront au Championnat de France de la Brioche régionale le 11 et 12 septembre 2021.

1) Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 15 avril jusqu'au 14 juillet 2021.

L'inscription au Championnat vaut adhésion du règlement et de ses annexes.

2) Communication des résultats de la sélection :

Les 10 candidats retenus seront prévenus à partir du lundi 19 juillet 2021.

Leur règlement, par chèque, devra être parvenu à l'organisateur avant le vendredi 6 août 2021.

3) Logistique

Les candidats devront se présenter place Jules-Nadi le samedi 11 septembre 2021 au plus tard à 13h.

Ils devront apporter leur propre petit matériel.

4) Défraiement

Les candidats ne pourront en aucun lieu demander à l'organisateur une prise en charge des frais liés à leur venue à Romans-sur-Isère.

L'organisateur ne prendra à sa charge (selon une enveloppe maximale) que les nuitées des 10 candidats dans un établissement de son choix. Les candidats ne souhaitant pas bénéficier de cette offre devront le faire savoir au moment de leur inscription.

Article III : Proclamation des résultats

Le président du jury annoncera les résultats dès la fin du concours, à savoir dimanche 12 septembre à partir de 12h.